

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : LOGIQUE GRAMMATICALE.

### I) Introduction.

1) Il y a 9 espèces grammaticales : les unes sont variables telles que le nom, le verbe, l'article, l'adjectif, le pronom qui peuvent changer de formes en changeant de catégorie grammaticale telles que le genre, le nombre, la personne, le temps, le mode ; d'autres sont invariables telles que l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.

#### 2) L'adverbe :

L'adverbe est un mot modifiant le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe : *il parle fort, il est fort grand* où *fort* est un adverbe, *passer devant* où *devant* est un adverbe. *Bien, mal, beaucoup, peu* qui ont des comparatifs et superlatifs irréguliers : *mieux que, pire que, plus que, moins que* et *le mieux, le pire, le plus, le moins*. *En*, *y* peuvent être adverbes pronominaux quand ils remplacent un complément de lieu : *Vous allez au cinéma ? Non, j'en sors. Oui, j'y vais.* *Où* est adverbe dans les phrases interrogatives : *Où allez-vous ? Dites-moi où vous allez.*

Les adverbes peuvent être répartis en deux catégories : de circonstances : *il travaille bien, tu manges peu* ; d'opinion : *Comment va-t-il ? Il reviendra certainement.*

Tout groupe de mots ayant la valeur d'un adverbe constitue une locution adverbiale : *il travaille d'arrache-pied, il marche à reculons* où *d'arrache-pied, à reculons* sont des locutions adverbiales.

Les négations s'expriment avec l'adverbe *non* des locutions adverbiales *ne...pas, ne...point, ne...guère, ne...jamais* : *je n'ai guère d'argent, je ne l'ai point vu.*

#### 3) La préposition :

La préposition sert à introduire un complément : *je passerai devant la gare, cette terre est riche en blé* où *devant* introduit *gare* complément de *je passerai*, *en* introduit *blé* complément de *riche*.

Les plus usuelles sont : *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, en, entre, excepté, hors, jusque, loin, malgré, par, parmi, pendant, pour, près, sans, sauf, selon, sous, sur, vers.*

Tout groupe de mots ayant la valeur d'une préposition constitue une locution prépositive : *je demeure aux environs de Lyon* où *aux environs* introduit *Lyon* complément de *je demeure*.

Par exemple : *d'après, grâce à, à côté de, à droite de, à gauche de, au-delà de, au-dessus de, au-dessous de, à travers, en dehors de, en face de, afin de, au-dedans de, à l'intérieur de, au-dehors de, à l'extérieur de, au-devant de, auprès de, autour de,*

#### 4) La conjonction de subordination :

La conjonction de subordination met en rapport une phrase principale et une phrase subordonnée, il y en a quatre : *si, comme, quand, que*. Il s'y ajoute des locutions conjonctives qui toutes se terminent par *que* : *dès que, bien que, sitôt que, parce que, afin que, de sorte que, de façon à ce que, de manière à ce que, de peur que, de crainte que, vu que, étant donné que, du fait que, du moment que, d'autant que, sans que, tandis que, alors que, tant que, tellement que, pendant que, après que, aussitôt que, jusqu'à ce que, avant que, assez pour que, trop pour que, au point que, à condition que, si bien que, lorsque, puisque, quoique, attendu que*, ces trois dernières sont les seules qui s'écrivent en un seul mot : *je viens parce que j'ai fini mon travail*.

On peut aussi considérer *dans la mesure où, au cas où* comme telles en remplacement de *si*.

#### 5) La conjonction de coordination :

La conjonction de coordination relie deux mots de même fonction tels que deux sujets, deux verbes, deux compléments ou deux propositions de même nature telles que deux indépendantes, deux principales, deux subordonnées.

Les formes usuelles sont : *mais, ou, et, donc, or, ni, car* (!) Il s'y ajoute : *aussi, néanmoins, pourtant*.

Ainsi que des locutions : *c'est pourquoi, par contre, au contraire*.

## II) Analyse grammaticale.

### 1) Fonction sujet :

Pour trouver le sujet d'une phrase, il suffit de poser la question **qui ? qu'est-ce-qui ?**

Le sujet peut être un mot ou un groupe de mots : *L'élève qui travaille bien* sera récompensé.

### 2) Fonction complément :

Le complément est indirect s'il est introduit par une préposition sinon il est direct ; le pronom personnel peut être assimilé à un complément indirect ; il suffit de se poser la question "qui?" pour un complément direct et "à qui ?" pour un indirect : *il vous a vu, il vous a menti*.

### 3) Les compléments du nom :

i) Quand le nom ou ses équivalents est complété par un adjectif, un participe adjectif ou un adverbe à valeur d'adjectif, ce complément a fonction d'épithète : *c'est une table blanche, ce sont des gens bien*. Dans la phrase *Brillante, la lune est jolie ce soir* "brillante" est dit adjectif détaché.

ii) Un nom ou son équivalent, accolé au nom à la manière d'un adjectif est dit en "apposition" : directe : *un enfant prodige, Monsieur le corbeau* ou indirecte : *un fripon d'homme, Jules, roi de Paris, la ville de Paris, l'ingénieur Eiffel.*

iii) Un nom complétant un autre nom, introduit en général par une préposition (à, de) est dit complément de nom ou déterminatif : *le jour de ma naissance, un plat à gratin, les églises de Paris, la tour Eiffel*, ici il n'y a pas de préposition, elle est sous-entendue.

iv) Est attribut, tout mot ou groupe de mots qui détermine le nom à la manière d'un adjectif par l'intermédiaire d'un verbe d'état : avec les verbes comme *être, avoir l'air, devenir* il s'agit d'un attribut du sujet : *la chat est blanc, il vit heureux, il semble en parfait état, il est devenu professeur, il a été pris comme juge* ; avec les verbes comme *juger, nommer, faire, rendre* il s'agit d'attribut de l'objet : *il se croit habile, on l'a nommé professeur, je le tiens pour habile.*

#### 4) Les compléments du verbe :

i) On appelle complément d'objet le mot ou groupe de mots qui indique sur quel objet s'exerce ou passe l'action accomplie par le sujet s'il est introduit par une préposition, il est dit indirect sinon il est dit direct : *le chat poursuit la souris, je souhaite que vous partiez, l'élève aime son professeur, l'élève obéit à son professeur.*

ii) Quand le complément indique au profit ou au détriment de qui ou de quoi l'action est faite, on l'appelle complément d'attribution : *je prête mon cahier à mon voisin, puis il me le rend.*

iii) Pour distinguer le complément d'objet direct (c.o.d.) du complément d'attribution, on peut remarquer qu'à la voie passive le c.o.d. devient sujet : dans la phrase *cet homme est mon père*, *père* est complément d'attribution car il n'y a pas de voie passive, dans cette phrase *cet homme connaît mon père*, *père est c.o.d.* car la voie passive donne : *mon père est connu par cet homme*. Autre façon de les distinguer : l'attribut désigne le même être que le sujet.

iv) Quand le verbe est employé au passif, le complément qui désigne l'auteur de l'action est appelé complément d'agent : *le chat poursuit la souris* (voie active), *la souris est poursuivie par le chat* (voie passive).

v) Les compléments de circonstance sont les autres compléments : *il devient chaque jour meilleur, la souris est saisie par la queue, je suis parti ce matin.*

vi) Pour distinguer le complément d'objet indirect (c.o.i.) du complément de circonstance, il faut se référer au sens de la phrase : le complément de circonstance indique un lieu ou une origine ou un temps ou un moyen : *je pars en vacances,*

*je me reposerai pendant la semaine prochaine, je partirai en vélo.*

### III) Analyse logique.

1) Une phrase est composée de propositions. Une proposition est essentiellement constituée par un verbe, un sujet qui en régit l'accord. Mais il existe des propositions sans sujet ou verbe exprimés dites "phrases nominales" : *Appartement à louer, Combien ce livre ?, Malheur au vaincu.*

Il y a trois types de propositions : les indépendantes, les principales et les subordonnées.

2) Une proposition est indépendante lorsqu'elle ne dépend d'aucune autre et n'en a aucune sous sa dépendance par un terme de subordination. Une proposition indépendante peut être insérée dans l'énoncé : *la maison est, je dois le dire, bien décorée ; cet élève est très doué, dit l'instituteur.*

3) Les termes de subordination sont soit des pronoms relatifs tels que *qui, que, quoi, dont, où, lequel...* soit des mots interrogatifs soit des conjonctions de subordination telles que *si, comme, quand, que....* Une proposition peut être subordonnée et principale : *punissez-le si vous voyez qu'il s'agit, la proposition soulignée est subordonnée à celle du début et principale par rapport à celle de la fin.*

4) Il y a cinq types de subordonnées :

i) La subordonnée relative est introduite par un pronom relatif : *le chien entend le chat qui miaule, l'homme que vous voyez est riche.*

ii) La subordonnée interrogative est introduite par un mot interrogatif : *je te demande quel est ton nom.*

iii) La subordonnée conjonctive est introduite par une conjonction de subordination ou une locution conjonctive : *Quand la classe est finie, les élèves rentrent chez eux, vous voyez que cet homme est riche.*

iv) La subordonnée infinitive a un sujet exprimé et le verbe à l'infinitif : *le chien entend le chat miauler.*

v) La subordonnée participiale a un sujet exprimé et le verbe au participe présent : *La classe finie, les élèves rentrent chez eux.*

5) Les propositions de même type peuvent être unies par une conjonction de coordination, elles sont dites coordonnées ou simplement juxtaposées, elles sont dites juxtaposées.

6) Les fonctions des subordonnées sont les mêmes que le nom ou l'adjectif dans la proposition. La subordonnée peut être :

i) sujet : *Qu'il soit riche ne m'étonne pas.*

ii) épithète : *L' enfant qui travaille aura une récompense.*

iii) apposition : *Je ne veux qu'une chose, que tu sois heureux.*

iv) complément déterminatif : *J'attends le moment où il sera présent.*

v) complément de l'adjectif : *Je serais triste qu'il rate son examen.*

vi) attribut : *Son principal défaut est qu'il est avare.*

vii) complément d'objet : *J'espère qu'il parte.*

viii) complément circonstanciel :

a) de temps : *Je rentre dès qu'il pleut.*

b) de cause : *Il se réjouit de ce qu'il pleut.*

c) de but : *Il lit pour que sa mémoire s'améliore.*

d) de conséquence : *Il travaille dur au point où il est fatigué.*

e) de concession : *Bien qu'il soit fatigué, il continue à travailler.*

f) de condition : *Pour peu qu'il travaille, il réussira.*

g) de comparaison : *Il agit comme ferait un intellectuel.*

7) Les subordonnées interrogatives, conjonctives, infinitives et participes sont, en principe, complément d'objet ou de circonstance du verbe de la principale.

Les subordonnées relatives sont, en principe complément de l'antécédent à moins que le sens n'impose une autre fonction comme par exemple complément de cause du verbe de la principale : *L' enfant, qui ne savait pas nager se noya dans la piscine.*

Il se peut que l'antécédent soit sous-entendu : *Reste (à l'endroit) où tu es.*

#### **IV) Les variations du nom.**

Les noms servent à nommer des êtres ou des choses ainsi qu'à exprimer des idées, ils sont normalement précédés d'un article, et tout mot ou groupe de mots précédés d'un article sont considérés comme des mots à l'exception des formes grammaticales où l'article figure obligatoirement telles que : *le mien, le plus.*

Les noms varient en genre, masculin ou féminin et en nombres, seul ou plusieurs.

## A) Variations du genre.

1) Quand les deux formes du genre diffèrent par leurs radicaux ou par leurs suffixes ou par leurs consonnes finales, la question est résolue : *le père, la mère ; le pêcheur, la pécheresse ; le veuf, la veuve*. Ainsi que les mots au masculin en **eau** qui au féminin sont en **elle** : *un agneau, une agnelle, un chameau, une chamelle*.

2) Quand les deux formes parlées sont homophones et se terminent par le même son voyelle, le **e** final pour le féminin est la règle : *un ami, une amie, un marié, une mariée, un bossu, une bossue*. Seules exceptions : *un (une) impie ; un (une) enfant*.

3) Quand les deux formes parlées sont homophones et se terminent par le même son consonne autre que **eul** et **al**, les deux formes se terminent par un **e** final : *un (une) aide, un (une) secrétaire, un (une) acrobate, un (une) adepte, un (une) aubergiste*. Seules exceptions: *un ours, une ourse, un relaps, une relapse*.

4) Les masculins en **eul** et **al** donnent des féminins en **eule** et **ale** respectivement : *un aïeul, une aïeule, un rival, une rivale*. Seule exception : *un (une) cannibale*.

5) Cas particuliers : *un martyr, une martyre, un prier, une prieure, un colonel, une colonelle, un métis, une métisse*.

6) Quand le masculin se termine par un son voyelle et le féminin par un son consonne :

Pour transcrire le masculin par rapport au féminin, le masculin se termine par la dernière lettre consonne prononcée du féminin : *une candidate, un candidat, une manchote, un manchot, une marquise, un marquis* ; pour les féminins prononcés avec un **e** ouvert, le masculin se prononce avec un **e** fermé sans accent : *une préfète, un préfet, une bergère, un berger, une poulette, un poulet, une faisane, un faisan, une sultane, un sultan* ; Le **s** du féminin se transforme en **x** au masculin : *une épouse, un époux*.

Pour transcrire le féminin par rapport au masculin, on ajoute un **e** final :

i) Les masculins en **et** donnent des féminins en **ette** : *un poulet, une poulette, un biquet, une biquette*, seule exception : *un préfet, une préfète*.

ii) Les masculins en **at** donnent des féminins en **ate** : *un candidat, une candidate*, seule exception : *un chat, une chatte*.

iii) Les masculins finissant par un **in**, **an**, **un** donnent un féminin en **ine**, **ane**, **une** respectivement : *un lapin, une lapine, un faisan, une faisane*, seule exception : *un paysan, une paysanne*.

iv) Les masculins en **on**, **en** donnent des féminins en **onne**, **enne** : *un baron, une baronne, un chien, une chienne, un lycéen, une lycéenne*.

7) L'article est le déterminatif du genre.

i) Les noms de villes et de bateaux sont du genre masculin : *le vieux Paris, le bateau France, le France* ; quand le nom de ville se termine par un **e**, on peut employer aussi le féminin : *Rome la belle, l'ancienne Rome*.

ii) Certains ont deux genres suivant ce qu'ils désignent : *un aigle* (oiseau), *une aigle* (figure héraldique), *un foudre* (tonneau), *la foudre*, *un hymne moderne*, *une hymne religieuse* ; des mots sont masculins au singulier et féminins au pluriel : *un bel amour, des amours princières, un grand délice, des délices surnaturelles, un bel orgue, des grandes orgues*.

*Période* est féminin à moins qu'on ne l'emploie dans le sens *degré* : *au plus haut période de sa puissance*.

*Gens* est masculin pluriel mais l'adjectif qui le précède est au féminin si l'adjectif au masculin et au féminin, à l'oreille est différent : *de vrais honnêtes gens, de bonnes gens*. Mais quand l'adjectif précédant *gens* l'est par inversion, il reste au masculin : *instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux*.

### B) Variation du nombre.

1) Les noms terminés par **s** ou **x** ou **z** conservent la même forme au pluriel : *le bois, les bois, le taux, les taux, le riz, les riz*.

2) Pour former le pluriel, on ajoute, en principe un **s** au singulier : *la table, les tables*.

3) Pour les noms au singulier finissant par **au**, **aux** ou **eau** :

La finale **aux** ne figure que dans : *le taux, la faux, la chaux*. Ils ont même forme au pluriel.

La finale **au** est toujours précédée d'une voyelle orale ou d'un **i** consonne : *le préau, le grua, le noyau, le tuyau*, seules exceptions usuelles : *l'étau, le landau, le sarrau, l'esquima*. Ils prennent un **x** au pluriel : *des préaux, des gruaux, des noyaux, des tuyaux, des étaux, des esquimaux*, seules exceptions : *des landaus, des sarraus*.

La finale **eau** est toujours précédée d'une consonne articulée : *le rideau, le corbeau*. Ils prennent un **x** au pluriel : *des rideaux, des corbeaux*.

4) Les noms qui, au singulier se terminent par **eu** prennent un **x** au pluriel : *un enjeu, des enjeux, un cheveu, des cheveux*, seules exceptions : *des pneus, des bleus*.

5) Les noms qui, au singulier se terminent par **ou** prennent un **s** au pluriel : *un clou, des clous, un écrou, des écrous*, seules exceptions : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, des hiboux, des joujoux, des poux*.

6) Les prépositions, conjonctions, adverbes, interjections employés comme substantifs restent invariables au pluriel : *des pour et des contre*, exception des adverbes pris dans un sens concret : *des avants et des arrières au rugby*. Les lettres de l'alphabet, les notes de musique, les adjectifs numériques restent invariables au pluriel : *des a, des fa, des quatre, des mille*, seules exceptions : *des zéros, des cents*.

7) Les noms d'origine étrangère autre que rares ou récents prennent un **s** au pluriel : *des sanatoriums, des lieds*, mais on dira *des sportmen*.

#### 8) Pluriel des noms composés :

Seuls les noms et adjectifs varient en nombre si le sens le permet :

i) nom + nom : *des wagons-restaurants, des timbres-poste, des gardes-malades* (*garde* est considéré comme un nom car c'est une personne), *des ayants-droit* (*ayant* est considéré comme une personne), *des arcs-en-ciel, des coq-à-l'âne* (des propos décousus où l'on passe sans raison du coq à l'âne).

ii) nom + adjectif : *des coffres-forts, des chasseurs-alpins, des terre-pleins* (des lieux pleins de terre).

iii) adjectif + nom : *des basses-cours, des francs-tireurs, des pur-sang* (des chevaux dont le sang est pur).

iv) mot invariable + nom : *des garde-mangers* (*garde* est un verbe car ce n'est pas une personne mais un meuble), *des arrière-gardes, des on-dit*.

v) Quand le premier mot est un radical d'origine savant terminé par **i** ou **o**, il reste invariable : *des électro-aimants, des tragi-comédies*.

vi) Les composés écrits comme des mots simples suivent la règle commune : *des portemanteaux, des contrevents*, mais *des abat-vent*.

vii) Certains composés ont un pluriel intérieur : *des bonshommes, des gentilshommes, des messieurs*.

### **V) Variations de l'adjectif qualificatif.**

#### A) Règles générales:

1) L'adjectif qualificatif est surtout employé comme épithète : *la grande table est dressée* (*grande* est épithète de *table*), ou comme apposition i.e. adjectif détaché : *Étincelant, le soleil se lève* (*Étincelant* est apposé à *soleil*) ou comme attribut : *vos lunettes sont jolies* (*jolies* est attribut du sujet *lunettes*), *mais je les trouve trop grandes* (*grandes* est attribut du complément d'objet direct *les*).

2) L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. S'il se rapporte à plusieurs noms, il s'écrit au pluriel, si parmi ces noms il y en a au moins un au masculin, alors il est aussi au masculin, si ces noms sont tous au féminin alors il est au féminin aussi : *le soleil et la lune sont ronds, la table et la chaise sont jolies*.



3) Si l'adjectif ne se rapporte à aucun nom ou pronom mais modifie le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe, il est considéré comme adverbe et est invariable : *vos lunettes coûtent cher, vos lunettes coûtent peu cher.*

B) Le féminin des adjectifs :

1) Lorsque le masculin et le féminin diffèrent soit par leurs suffixes : *voleur, voleuse* soit par leurs consonnes terminales : *vif, vive* (le masculin se termine par la dernière consonne prononcée, le féminin par un e), il n'y a pas de problème.

2) Les féminin et masculin se terminent par le même son voyelle :

Le masculin se termine par la dernière voyelle prononcée et le féminin par un **e** : *bleu, bleue, joli, jolie, ventru, ventrue*, cela s'applique également aux participes passés : *blessé, blessée*.

3) Le masculin se termine par un son voyelle, le féminin par un son consonne :

a) Le masculin s'écrit avec la dernière consonne du féminin parlé : *grande, grand, légère, léger.*

b) Si la dernière consonne du féminin est un **n** et que **a, i** ou **u** précèdent ce **n** alors le féminin se termine par **ane, ine** ou **une** (le **n** n'est jamais doublé) : *romane, roman, fine, fin, brune, brun.*

c) Si la dernière consonne du féminin est un **n** et que **e** ou **o** précèdent ce **n** alors le féminin se termine par **enne, onne** (le **n** est doublé) : *ancienne, ancien, mignonne, mignon, herculéenne, herculéen.*

d) Remarque sur les finales homophones **ain, en, ein** :

i) **ain** est toujours précédé d'une consonne : *urbaine, urbain, vilaine, vilain.*

ii) **en** est précédé d'une voyelle ou d'un **i** consonne : *cornélienne, cornélien, mitoyenne, mitoyen.*

iii) **ein** ne se trouve que dans *plein, serein.*

e) Les adjectifs féminins comme *rousse, fausse, heureuse* donnent des masculins terminés par un **x** : *roux, faux, heureux*. Seule particularité de *douce* (et non pas *dousse* en souvenir du latin *dulcis*), *doux*.

f) Cinq formes sont exceptionnelles : *favorite, favori, andalouse, andalou, coite, coi, absoute, absous, dissoute, dissous.*

g) *Benêt, dispos, hébreu* ne s'emploient qu'au masculin.

h) Si la dernière consonne du féminin est un **t** et que **o** la précède alors le masculin est en **ot** et le féminin est en **otte** : *sotte, sot, pâlotte, pâlot*, seules exceptions : *falote, falot, fiérote, fiérot, petiote, petiot.*

i) Si la dernière consonne du féminin est un **t** et que **e** la précède alors

si le féminin ne correspond pas à un diminutif où la finale [èt'] est précédée d'un **i** consonne ou d'un groupe combiné alors il se termine par **ète** et le masculin par **et** : *inquiète, inquiet, concrète, concret, secrète, secret*.

Sinon la finale du féminin est **ette** : *muette, muet, doucette, doucet, cadette, cadet*.

j) Quand le masculin se termine par un **s**, la prononciation du féminin guide pour le doublement ou non du **s** : *bas, basse, inclus, incluse*.

#### 4) Les deux formes se terminent par le même son consonne :

i) La règle générale veut que les masculin et féminin se terminent par un **e** muet : *factice, morbide, obèse*.

ii) Cette règle s'applique aussi lorsque le dernier son consonne est un groupe combiné : *âpre, aimable, sinistre, acerbe, svelte*, seule exception : *abrupt, abrupte* et les adjectifs en **ct** : *exact, exacte, abject, abjecte, strict, stricte*. Exception dans l'exception : *docte*. Et *turc, turque*.

#### iii) Règles particulières :

a) Les masculins en **eil** ont leurs féminins en **eille** : *vermeil, vermeille*.

b) Les masculins en [oir] s'écrivent **oire** ainsi que leurs féminins sauf : *noir, noire ; notoire, méritoire, dérisoire*.

c) Les masculins en [ic] s'écrivent **ique** ainsi que leurs féminins sauf *public, publique, chic, chic, laïc, laïque ; pudique, cosmique*.

d) les masculins en [air] s'écrivent **aire** ainsi que leurs féminins sauf *clair, claire, pair, paire ; consulaire, pécuniaire*.

e) Les masculins en [ère] s'écrivent **ère** ainsi que leurs féminins sauf *cher, chère, amer, amère, fier, fière ; austère, prospère*.

f) Les masculins en [il] s'écrivent **ile** ainsi que leurs féminins sauf *civil, civile, puénil, puénil, subtil, subtile, vil, vile, viril, virile, volatil, volatile et tranquille ; futile, gracile*.

g) Les masculins en [ul] s'écrivent **ule** ainsi que leurs féminins sauf *nul, nulle ; ridicule, crédule*.

h) Les masculins en [al] s'écrivent **al** ainsi que leurs féminins sauf *sale, ovale, acéphale ; fiscal, fiscale, frugal, frugale*. Notons *pâle, mâle*.

i) Les masculins en [el] s'écrivent **el** ainsi que leurs féminins sauf *fidèle, modèle, isocèle, parallèle ; formel, formelle, rationnel, rationnelle, virtuel, virtuelle*, notons *frêle, grêle*.

j) Les comparatifs en **eur** ont leurs féminins en **eure** : *majeur, majeure, meilleur, meilleure*.

### C) Variation du nombre.

1) La règle générale est d'ajouter un **s** à la forme au singulier : *des souliers neufs, des robes neuves.*

2) Les adjectifs qui au masculin singulier finissent par **al** ont leurs pluriels en **aux** : *royal, royaux*, ainsi que *hébreux, beaux, nouveaux, jumeaux*. Des exceptions : *bancals, navals, fatals, natal, banals*, pour quelques-uns les deux sont permis : *glacials, glaciaux, idéals, idéaux*.

3) Les adjectifs terminés au masculin par **s** ou **x** ne changent pas au pluriel : *gris, sérieux*.

4) Pour les adjectifs composés, les deux composés se mettent au pluriel : *des cerises aigres-douces*. Quand le premier adjectif a valeur de préfixe ou d'adverbe, il reste invariable : *les accords franco-russes, ils sortent nu-tête* (remarquez la *nue-propriété*), *des enfants nouveaux-nés, trois demi-heures*.

5) Les adjectifs de couleur suivent la règle générale sauf dans deux cas où ils sont invariables

a) lorsqu'ils sont empruntés à des noms autres que *rose, pourpre, écarlate* : *des rubans cerise, des souliers marron*.

b) lorsque l'adjectif exprimant la couleur est complété par un nom ou un autre adjectif : *des robes rouge cerise, bleu clair, gris foncé*.

#### 6) Adjectifs invariables :

a) *impromptu* : *des visites impromptu*. (à l'improviste).

b) *chic, snob, kaki* : *des pantalons kaki, des filles snob*.

c) *fort* employé dans l'expression *se faire fort de* : *elles se font fort de réussir*.

d) *possible* précédé de *le plus, le moins le mieux...* : *donnez-lui le plus d'articles possible*.

e) *ci-joint, ci-inclus, feu, sauf, vu, passé, excepté* suivis d'un déterminatif : *passé dix heures, excepté les jeudis, vu les circonstances*.

f) *haut les mains, plein les poches* car *haut, plein* ont valeur de préposition.

#### 7) Cas litigieux :

a) Quand le sens guide l'accord avec un nom suivi d'un complément : *des rideaux de soie brochée, des rideaux de soie déchirés* c'est la soie qui est brochée et les rideaux qui sont déchirés.

b) Quand le sens guide l'accord avec plusieurs noms réunis par une conjonction : *donnez-moi une pêche et une poire bien mûres, ainsi que du pain et du lait caillé*.

c) Quand il y a plusieurs noms faisant gradation, l'accord se fait sur le dernier : *il fit preuve de sang-froid et de témérité surprenante.*

d) Quand il y a plusieurs noms dont le dernier les résume, l'accord se fait sur le dernier : *femmes, moine, vieillards, tout était descendu.*

e) Avec une locution collective, l'adjectif se met au pluriel : *la plupart étaient présents.*

f) Avec *avoir l'air* qui exprime une expression de la physionomie, l'accord se fait avec *air* sinon il se fait avec le sujet : *elle a l'air soucieux, elle a l'air pleine de bonne volonté.*

g) Avec *des plus, des moins, des mieux*, l'accord se fait au pluriel : *son accueil fut des plus cordiaux.*

h) Avec *le plus, la plus, les plus* : on utilise *la plus* avec un sujet au féminin s'il y a une idée de comparaison : *cette fleur est la plus belle de toutes, ces fleurs sont les plus belles de toutes*, s'il y a une idée de superlatif, on utilise *le plus* : *c'est dans cette robe qu'elle paraît la plus belle.*

## **VI) Variations de l'article.**

Il y a trois sortes d'articles déterminant le genre et le nombre du nom auquel il est associé.

1) L'article défini : **le, la, les** : *le cheval est borgne, la chaise est rouge, les oiseaux chantent.*

L'article peut être contracté : **au** à la place de *à le* : *je vais au cinéma*, **aux** à la place de *à les* : *je vais aux champs*, **du** à la place de *de le* : *je reviens du cinéma*, **des** à la place de *de les* : *je reviens des champs*. Notez l'ancienne contraction **ès** pour *en les* : *licencié ès lettres*.

**Du, de la, des** introduisent un complément de nom : *le prix du pain* (*du* remplace *de le*), *le prix de la viande, le prix des légumes*.

2) L'article indéfini : **un, une, des** : *je mange un croissant, une araignée est venue, des poissons sont dans le bocal.*

3) L'article partitif : **du, de la, des** indiquent que l'on considère qu'une partie de l'espèce désignée par le nom : *mangez du pain, de la viande, des fruits.*

## **VII) Variations de l'adjectif déterminatif.**

1) L'adjectif démonstratif :

Il a pour but de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Il se présente sous la forme **ce** au singulier masculin, **cette** au singulier féminin, **ces** au pluriel *je mange ce croissant, cette pomme, ces gâteaux*. Devant une voyelle ou un **h** muet, on remplace *ce le* par **cet** : *cet arbre, cet homme* mais *ce hibou*.

Souvent il est renforcé par **ci** ou **là** placés après le nom et séparé par un trait d'union : *cet arbre-ci, cette table-là*.

## 2) L'adjectif possessif :

Il marque l'idée de possession en fonction de la personne qui possède et du nombre d'objets possédés.

Si un seul objet est possédé, on utilise : **mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur**.

Si plusieurs objets sont possédés, on utilise : **mes, tes, ses, nos, vos, leurs**.

Devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un **h** muet, on utilise **mon, ton, son** à la place de **ma, ta, sa** : *mon adresse, ton amie, son histoire*.

## 3) L'adjectif interrogatif :

Il y a quatre adjectifs interrogatifs : **quel** au masculin singulier, **quelle** au féminin singulier, **quels** au masculin pluriel et **quelles** au féminin pluriel.

Ils désignent le désir d'être renseigné sur certaines particularités du nom qu'ils déterminent.

*Quel est cet homme ? (identité) Quel homme est-ce ? (qualités).*

*Quels sont vos goûts et vos aptitudes ? Quelle est la meilleure solution ?*

## 4) L'adjectif exclamatif :

Il y a quatre adjectifs exclamatifs : **quel** au masculin singulier, **quelle** au féminin singulier, **quels** au masculin pluriel et **quelles** au féminin pluriel.

Ils expriment un sentiment.

*Quel beau bureau vous avez ! Quelle belle robe vous avez ! Quelles belles photos je vois !*

## 5) L'adjectif numéral :

i) Les adjectifs numéraux cardinaux sont ceux qui servent à compter : **zéro, un, deux, trois, quatre, ..., cinquante, ..., cent, mille, million, milliard...**

**Un** donne **une** au féminin : *vingt et un abricots, vingt et une pêches*.

Tous les autres à part **zéro, vingt, cent, million, milliard** sont invariables.

Quand il fait figure de nom ou pronom, à part **un**, il prend la marque du pluriel : *la classe a trente élèves dont cinq ont dix ans. Il a couru le quatre cents en cinquante secondes*.

**Zéro, million, milliard** ont considérés comme des noms : on dit *aucun élève* et non pas *zéro élève*. *Ils ont dix millions, cent milliards*.

Les éléments des nombres composés, inférieurs à cent, sont reliés par des traits d'union à moins que **et** soit déjà utilisé.

**Vingt** et **cent** prennent la marque du pluriel quand ils sont précédés d'un adjectif numéral qui les multiplie à condition qu'ils ne soient suivis d'aucun autre adjectif numéral : *quatre-vingts* (4×20) mais *quatre-vingt-cinq*, *trois cents* (3×100) mais *trois-cent mille* et *cent vingt* (100 + 20), *trois cents millions* car *million* est un nom mais *trois cent mille*.

ii) Les adjectifs numéraux ordinaux servent à préciser l'ordre : **premier, première, premiers, deuxième, troisième, ..., vingtième, ..., centième, millième, milliardième..**

L'usage veut qu'on emploie **second** à la place de **deuxième** quand il n'y a pas de troisième.

iii) L'adjectif numéral cardinal se substitue à l'ordinal dans certains cas : *Louis XIII, le 2 mars, la page trente*. Mais *François I<sup>er</sup>, le premier mars*.

iv) L'adjectif numéral s'écrit en chiffres :

a) pour marquer la date ou l'adresse : *Le 20 mars 2022, M Dupont 2 rue de la gare*.

b) pour désigner le numéro d'ordre d'un siècle, d'un souverain : *Le XX<sup>ème</sup> siècle, Louis XI*.

c) dans les ouvrages utilisant beaucoup de données numériques.

6) L'adjectif indéfini :

Ce sont les adjectifs qu'on ne peut ranger dans aucune des catégories précédentes : *aucun, autre, maint, même, nul, plusieurs, quelque, tout, certain, je ne sais quel, n'importe quel, quel que, tel, pas un, plus d'un, chaque, autre, quelconque, ....*

Ils ont pour fonction de déterminer le nom auquel ils se rapportent : *certaines effets, plusieurs femmes, quelques maisons*.

Ils peuvent avoir valeur de nom : *le tout peut être égal à la partie*, d'adverbe : *elle est encore tout jeune*.

Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent : *certaines hommes, certaines femmes, le même homme, les mêmes hommes*.

*Chaque* n'a pas de pluriel.

*Aucun* ne peut se mettre au pluriel que devant des noms qui ne s'emploient qu'au pluriel : *aucuns frais, aucunes condoléances* ou quand le nom au pluriel a un sens différent qu'au singulier : *il n'a reçu aucuns gages*. Le verbe s'écrit au singulier s'il y a plusieurs sujets introduits par *aucun* : *aucune promesse, aucune menace ne me fera changer d'avis*.

*Même* est adjectif donc variable quand il est placé avant un nom et après un article ou un adjectif déterminatif : *j'ai les mêmes notes que l'an dernier*, ou quand il suit un pronom : *moi-même, nous-mêmes* mais *nous-même, vous-même* quand le pronom ne représente qu'une personne.

Sinon *même* est un adverbe et est donc invariable : *ils sont partis, même eux ; même eux peuvent se tromper, il apporte même des billes.*

### **VIII) Variations du pronom.**

Le pronom sert à remplacer le nom déjà exprimé et donc à alléger la phrase.

1) Les pronoms personnels : ils désignent la personne qui parle *je, me, moi, nous* ou à qui l'on parle *tu, te, toi, vous* ou la personne ou la chose dont on parle : *il, elle, le, la, les, lui, eux, ils elles, leur, se soi, en, y : prends-le, prends-en, vas-y.*

On emploie *le, la, les* quand ils remplacent un nom déterminé sinon on utilise seulement *le* : *Êtes-vous la présidente ? Oui je la suis, Êtes-vous présidente ? Oui je le suis.*

Pour les pronoms sujets remplaçant plusieurs personnes : la 1<sup>ère</sup> personne prime sur les autres, la 2<sup>ème</sup> prime sur la 3<sup>ème</sup> : *Toi et moi (lui ou moi) ferons ensemble un tour, Lui et toi irez ensemble.*

2) Les pronoms possessifs : ils remplacent un nom déterminé par l'adjectif possessif : *le mien, la mienne, les miens, les miennes, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le sien, la sienne, les siens, les siennes, le nôtre, la nôtre, les nôtres, le vôtre, la vôtre, les vôtres, le leur, la leur, les leurs.*

3) Les pronoms démonstratifs : ils remplacent un nom déterminé par l'adjectif démonstratif : *celui, celle, ce, ceux, celles, celui-ci, celle-ci, ceci, ceux-ci, celles-ci, celui-là, celle-là, cela, ça, ceux-là, celles-là.*

*-ci* se rapporte au dernier nom exprimé ou annonce ce qui va suivre, *-là* désigne le premier d'un groupe de deux noms ou se réfère à ce qui précède : *Hugo et Verne sont deux romanciers, celui-ci (Verne) est plus connu à l'étranger que celui-là (Hugo). Cela vous paraît triste mais écoutez ceci.*

On utilise *ce sont* devant un nom au pluriel : *ce sont des élèves gentils*, et pour une énumération : *Qui est là ? Ce sont David et Fabienne.*

On utilise *c'est* devant un pronom : *c'est nous qui arrivons.*

Distinction entre *parce que* et *par ce que* : *parce que* peut être remplacé par *car* : *je sais qu'il est là parce que je l'ai vu, je suis convaincu par ce qu'il m'a dit.*

Distinction entre *ça, ç'a, çà* : *ça* remplace *cela*, *ç'a* remplace *ça a*, *çà!* est une interjection équivalente à *eh bien !*

Distinction entre *ce qui* et *ce qu'il* : on emploie *ce qu'il* si on peut le remplacer par *ce qu'elle* : *ce qu'il ambitionne, ce qui l'intéresse.*

Si le verbe est impersonnel, on emploie *ce qu'il* : *ce qu'il vous faut, ce qu'il advint.*

4) Les pronoms relatifs : ils remplacent le nom antécédent et le complète : *qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles* : *le livre que tu lisais hier.*

*De qui, de quoi* est remplacé par *dont* : *ce dont je parle.*

*Où* se substitue aux pronoms relatifs compléments de lieu et de temps : *la maison où j'habite* (et non *dans laquelle*), *l'année où je vis le jour* (et non *durant laquelle*).

5) Les pronoms interrogatifs : ils remplacent un nom déterminé par l'adjectif interrogatif : *lequel veux-tu ?*

6) Les pronoms indéfinis : *aucun, aucune, rien, nul, nulle, personne, n'importe qui, je ne sais qui, n'importe quoi, je ne sais quoi, certains, plus d'un, plusieurs, certaines, plus d'une, grand-chose, l'un, l'autre, un autre, autrui, l'une, l'autre, une autre, peu de chose, on, quelqu'un, quelqu'une, quelques-uns, quelques-unes, quelque chose, chacun, chacune, autre chose, tel, le même, tout, tous, telle, la même, toute, toutes, quiconque, quoi que* : ils remplacent un nom : *donne-moi l'un des tiens.*

*On* s'accorde : *Eh bien paresseuses, on est encore assises.*

Distinction entre *on* et *on n'* : on remplace *on* par *nous* pour savoir : *on n'a pas cru en lui* (*nous n'avons pas cru en lui*), *la plus grande peur qu'on ait eue.*

*Jamais* employé sans *ne* signifie un temps quelconque.

*Rien, aucun, personne* ont un sens positif : *rien de plus beau, pensez-vous qu'aucun d'eux ne soit là ? je pense que personne ne me contredira.*

## **IX) Variations du verbe.**

1) Il y a trois voix d'un verbe : active, passive et pronominale.

À la voix active, le sujet fait l'action, au sens large : *le chat mange, le maître soigne son chien.*

À la voix passive, le complément d'objet direct fait l'action : *le chien est soigné par son maître.*

Les verbes pronominaux sont accolés avec le pronom personnel *se* : *se gratter, le chien se gratte.*



2) Il y a trois modes impersonnels du verbe :

i) l'infinitif qui est la forme nominale : *manger, se saisir.*

ii) le participe présent qui est la forme adjectivale : *j'ai vu des chiens errants.*

iii) le gérondif qui est la forme adverbiale : *chantons en travaillant.*

3) Il y a quatre modes personnels du verbe :

i) l'indicatif qui ajoute l'idée d'une action réalisée dans le présent : *le chat court pour attraper la souris.*

ii) le conditionnel qui ajoute une idée de supposition : *je vivrais mieux si j'étais en bonne santé.*

iii) l'impératif : *mange pour vivre et non vis pour manger*

iv) le subjonctif ajoute l'idée d'une action seulement envisagée par l'esprit : *imaginons que nous soyons tous en bonne santé.*

4) On appelle **temps** les formes particulières que prend le verbe selon le moment où se situe l'action : présent, passé, futur.

i) Le présent indique que l'action se situe au moment où l'on parle : *maintenant je mange des chocolats.*

ii) Le passé indique que l'action se situe avant le moment où l'on parle :

-si l'action, complètement achevée, se situe à un moment déterminé du passé, on emploie le passé simple : *le jour de Noël dernier, j'arrivai en retard au dîner.*

-si l'action, complètement achevée, se situe dans le passé en rapport avec le présent, on emploie le passé composé : *au Noël dernier, j'ai reçu de beaux cadeaux.*

-si l'action n'est pas complètement achevée au moment du passé où l'on se reporte ou si elle se déroulait au moment où une autre action s'est produite, on emploie l'imparfait : ce temps exprime la continuité et la simultanéité dans le passé, c'est aussi le temps des descriptions et des actions répétées ou habituelles : *l'an dernier j'habitais ici, je me promenais quand il a plu.*

-si l'action se situe antérieurement à une autre action du passé, on emploie le passé antérieur : *dès que j'eus fini mon travail, je sortis me promener.*

- si l'action se situe antérieurement à une autre action du passé, mais il s'y ajoute l'idée de continuité ou simultanéité propre à l'imparfait, on emploie le plus-que-parfait : *habituellement dès que j'avais déjeuné, je sortais me promener.*

iii) Le futur se situe après le moment où l'on parle :

-si l'action est simplement postérieure au présent, on emploie le futur simple : *que feras-tu demain ? J'irai me promener.*

-si l'action sera accomplie à un moment donné ou quand une autre se produira, on emploie le futur antérieur : *demain à 17 heures, j'aurai appris ma leçon, quand j'aurai appris ma leçon, je sortirai.*

-si l'action est postérieure à une autre action passée, on emploie le conditionnel-temps, expression du futur dans le passé : *je croyais qu'il partirait, transcription dans le passé de je crois qu'il sortira.*

Remarques :

a) Les modes et les temps peuvent changer de valeur :

-l'infinitif peut avoir la valeur de l'impératif : *entrer sans frapper.*

-le présent dit présent de narration, peut être employé à la place du futur : *je me promenais quand tout à coup il pleut.*

-le présent de l'indicatif peut être intemporel : *l'eau bout à 100°C.*

-le présent du conditionnel, de l'impératif, du subjonctif peut avoir valeur du futur : *je pense qu'il vienne.*

b) Un temps peut avoir une valeur modale : *je voulais vous parler de mon travail signifie je voudrais vous en parler dans le futur proche.*

c) Un mode peut avoir valeur de temps : l'infinitif de narration a valeur de passé simple par exemple : *et grenouilles sauter dans les ondes pour et les grenouilles sautèrent dans les ondes.*

5) Le verbe varie en nombre comme le sujet, au singulier ou au pluriel.

i) Si le verbe a un seul sujet :

a) si le sujet est un terme collectif suivi d'un complément pluriel alors l'accord se fait sur le sujet ou le complément suivant que l'on veut privilégier l'un ou l'autre : *la foule des étudiants se rua (se ruèrent) dans l'amphithéâtre.*

b) si le sujet est un adverbe de quantité complété par un nom au pluriel alors le verbe se met au pluriel : *beaucoup de gens sont heureux, peu de gens lisent bien.* Exception si le sujet commence par *plus d'un* : *plus d'un ignore cela.*

c) si le sujet *ce* est suivi du verbe *être* alors le verbe est du nombre de l'attribut : *ce sont eux qui viennent, c'est lui qui vient, ce sont les voisins qui dorment* mais on écrit *c'est nous, c'est vous.*

d) si le sujet impersonnel est *il* alors le verbe s'accorde avec *il* : *il manquait trois billes dans le sac.*

e) si le sujet est *qui* alors l'accord se fait avec l'antécédent : *c'est lui qui monta l'escalier, c'est moi qui mangeai le pain.*

Quand le relatif *qui* est précédé d'un démonstratif attribut, le verbe de la subordonnée se met à la troisième personne : *tu es celui qui a perdu la mise, nous sommes ceux qui ont perdu la mise.*

ii) Si le verbe a plusieurs sujets :

a) Le verbe se met au pluriel : *Mon oncle et ma tante étaient morts.*

b) si les sujets expriment l'addition, le verbe est au pluriel, s'ils expriment un choix exclusif, il est au singulier : *ni la soif, ni la faim ne nous font peur, je me suis dit : la fortune ou la ruine en dépend.*

c) si les sujets forment gradation, l'accord se fait avec le dernier : *une lueur, une ombre, tout lui faisait peur.*

d) si les sujets sont des personnes différentes, le verbe est au pluriel et l'accord se fait avec la personne qui numériquement précède les autres : *toi et moi sommes, lui et moi sommes, toi et lui êtes.*

6) Les verbes se répartissent en trois groupes :

i) ceux du 1<sup>er</sup> groupe dont l'infinitif se termine par **er** qui garde en principe le même radical : *aimer*, radical *aim-*

Pour l'indicatif présent du singulier, les terminaisons sont : **e, es, e** : *aimer, j'aime, tu aimes, il aime.*

Pour l'indicatif présent du pluriel, les terminaisons sont : **ons, ez, ent** : *nous aimons, vous aimez, elles aiment.*

ii) ceux du 2<sup>ème</sup> groupe dont l'infinitif se termine par **ir** dont le participe présent se termine par **issant** : *finir, finissant* qui garde le même radical : *fin-*.

Pour l'indicatif présent singulier, les terminaisons sont : **s, s, t** : *finir, je finis, tu finis, il finit.*

Pour l'indicatif présent pluriel, les terminaisons sont : **issons, issez, issent** : *nous finissons, vous finissez, elles finissent.*

iii) ceux du 3<sup>ème</sup> groupe qui sont irréguliers car ils ne gardent pas le même radical : *aller, je vais, j'irai, tenir, je tiens, je tiendrai.*

Pour l'indicatif présent singulier, dans la plupart des cas les terminaisons sont : **s, s, t** : *dormir, je dors, tu dors, il dort.*

Pour les verbes *vouloir, valoir, pouvoir* : *je veux, tu veux, il veut, je vaux, tu vaux, il vaut, je peux, tu peux, il peut.*

Pour les verbes *asseoir, surseoir* : *j'assois, j'assieds, tu assieds, il assied, tu assois, il assoit, je sursois, tu sursois, elle sursoit.*

Pour les verbes en **tir** les terminaisons sont : **s, s, t** : *mentir, je mens, tu mens, il ment, partir, je pars, tu pars, elle part.*

Exception de *vêtir, revêtir, dévêtir* : *je vêts, tu vêts, il vêt.*

Pour les verbes en **endre, andre** les terminaisons sont : **ds, ds, d** : *vendre, épandre, je vends, tu vends, il vend, je répands, tu répands, il répand.*

Pour les verbes en **indre, soudre** les terminaisons sont : **s, s, t** : *atteindre, résoudre, j'atteins, tu atteins, il atteint, je résous, tu résous, il résout.*

Pour *coudre, moudre* : *je couds, tu couds, il coud, je moude, tu moude, il moude.*

Pour *vaincre, convaincre* : *je vaincs, tu vaincs, il vainc, je convaincs, tu convaincs, elle convainc.*

Pour *aller* : *je vais, tu vas, il va.*

Pour *savoir* : *je sais, tu sais, il sait.*

Pour les sept verbes qui se conjuguent comme ceux du 1<sup>er</sup> groupe : *offrir, souffrir, ouvrir, couvrir, cueillir, assaillir, tressaillir* : *j'offre, tu souffres, elle ouvre, je couvre, tu cueilles, il assaille, elle tressaille.*

Pour l'indicatif présent pluriel les terminaisons sont **ons, ez, ent** : *valoir, nous valons, vous valez, elles valent, coudre, nous cousons, vous cousez, ils cousent.*

Exception pour *aller, faire, dire* : *nous allons, vous allez, ils vont, nous faisons, vous faites, elles font, nous disons, vous dites, elles disent.*

## **X) Les auxiliaires.**

On appelle auxiliaire tout verbe servant à conjuguer d'autres verbes : *avoir, être, faire, pouvoir, vouloir, venir...*

### 1) Le verbe avoir :

Il est utilisé pour conjuguer les verbes : *avoir, j'ai eu, être, j'ai été malade,*

Les verbes transitifs : *tu as voulu me voir.*

Les verbes impersonnels : *il a plu tout le temps.*

La plupart des verbes intransitifs : *nous avons pensé à toi.*

Cas d'homonymie : il suffit de changer le nombre et le temps

*j'ai* (indicatif présent), *j'aie* (subjunctif présent) que l'on remplace par *nous avons*, *nous ayons*

*j'ai eu* (passé composé), *j'aie eu* (subjunctif passé) : *nous avons eu*, *nous ayons eu*

*il eut* (passé simple), *il eût* (subjunctif imparfait) : *nous eûmes*, *nous eussions*

*il eut eu* (passé antérieur), *il eût eu* (subjunctif plus-que-parfait) : *ils eurent eu*, *ils eussent eu*

*j'aurai* (futur simple), *j'aurais* (conditionnel présent) : *nous aurons*, *nous aurions*

*j'aurai eu* (futur antérieur), *j'aurais eu* (conditionnel passé 1<sup>ère</sup> forme) : *nous aurons eu*, *nous aurions eu*.

L'impératif correspond au subjunctif présent : *aie*, *ayons*, *ayez*, 1<sup>ère</sup> personne du singulier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes du pluriel.

## 2) Le verbe être :

Il est utilisé pour conjuguer tous les verbes pronominaux : *je me suis tordu le pied*

Tous les verbes passifs : *nous fûmes mordus par ce chien*

Quelques verbes intransitifs exprimant un changement d'état ou un mouvement : *je suis allé à la pâtisserie*, *je suis devenu plus libre*.

Cas d'homonymie : il suffit de changer le nombre et le temps

*J'ai été* (passé composé), *j'aie été* (subjunctif passé) : *nous avons été*, *nous ayons été*

*Il fut* (passé simple), *il fût* (subjunctif imparfait) : *nous fûmes*, *nous fussions*

*Il eut été* (passé antérieur), *il eût été* (subjunctif plus-que-parfait) : *ils eurent été*, *ils eussent été*

*Je serai* (futur simple), *je serais* (conditionnel présent) : *nous serons*, *nous serions*

*J'aurai été* (futur antérieur), *j'aurais été* (conditionnel passé 1<sup>ère</sup> forme) : *nous aurons été*, *nous aurions été*

L'impératif correspond au subjunctif présent : *sois*, *soyons*, *soyez*, 1<sup>ère</sup> personne du singulier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes du pluriel.

## **XI) Homonymies verbales.**

1) Pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe, le radical reste inchangé en principe mais à l'écrit il y a quelques nuances :

i) Pour les verbes en **cer, ger**, le **c** se change en **ç** et le **g** en **ge** chaque fois que la désinence commence par **a** ou **o** : *placer, je plaçai, manger, nous mangeons.*

ii) Pour les verbes dont le radical finit par un **i consonne** :

si le **i consonne** s'écrit **y** à l'infinitif, devant un **e** muet, il se transforme en **i** : *payer, je paie, je paierai, nous payons.* Seule exception : *grasseyer, je grassaye.*

iii) Si l'avant-dernière syllabe du verbe à l'infinitif se termine par un **e** :

a) s'il est sourd : *peser*, il se transforme en **è** ouvert lorsque dans la syllabe qui le suit il y a un **e** instable : *je pèse, je pèserai.*

b) s'il est fermé **é** : *céder*, il se transforme en **è** ouvert lorsque dans la syllabe qui le suit il y a un **e** instable et si c'est la dernière syllabe : *je cède, je céderai, nous céderons.*

c) s'il est ouvert **ê** : *pêcher*, il n'y a pas de changement : *je pêche, nous pêchons.*

d) si la dernière syllabe se termine par un **é** fermé, il n'y a pas de changement : *créer, je crée, je créerai, nous créerons.*

iv) Pour les verbes en **eler, eter**, il se transforme en [**è**] ouvert lorsque dans la syllabe qui le suit il y a un **e** instable mais l'écriture n'est pas fixe :

pour presque tous le son [**è**] ouvert se traduit par le doublement de la consonne :

*épeler, j'épelle, jeter, je jette.*

Seules exceptions où le son est traduit par **è** pour :

Huit verbes en **eler**, sans compter leurs dérivés, *celer, je cèle, receler, je recèle, ciseler, je cisèle,, démanteler, je démantèle, écarteler, j'écartèle, geler, je gèle, marteler, je martèle, modeler, je modèle, peler, je pèle.*

Cinq verbes en **eter** : *acheter, j'achète, corseter, je corsète, crocheter, je crochète, fureter, je furète, haleter, j'halète.*

v) a) Les trois personnes de l'impératif présent sont calquées sur les trois personnes de l'indicatif présent 1<sup>ère</sup> personne du singulier et 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> personnes du pluriel : *chanter, chante, chantons, chantez.*

b) Homonymie de l'imparfait et du passé simple : *acheter, j'achetais*, son [**è**] , *j'achetai*, son [**é**] ; il suffit soit de changer de personne : *nous achetions, nous achetâmes* soit en changeant

le passé simple par le passé composé : *j'ai acheté*, soit en prenant un verbe du 3<sup>ème</sup> groupe : *boire, je buvais, je bus*.

c) Homonymie du futur et du conditionnel : *voilà le livre que j'achèterai (j'achèterais) volontiers*, il suffit de changer de personne : *voilà le livre que nous achèterons (nous achèterions) volontiers*.

Pour les verbes en **ayer, oyer, uyer** le **y** se change en **i** : *payer, je paierai, ployer, je ploierai, essuyer, j'essuierai*.

Pour *envoyer, renvoyer* ils s'écrivent comme *voir* : *j'enverrai, nous renverrons*.

d) Homonymie de l'infinitif et du participe passé : il suffit de remplacer par un verbe du 3<sup>ème</sup> groupe : *j'ai mangé un fruit, j'ai bu un fruit, j'ai boire un fruit (!)*.

2) Pour les verbes du 2<sup>ème</sup> groupe, ils se conjuguent comme *finir*

a) Cas d'homonymie : il suffit de changer le nombre et le temps

*J'ai fini* (passé composé), *j'aie fini* (subjonctif présent) : *nous avons fini, nous ayons fini*

*Il finit* (passé simple), *il finît* (subjonctif imparfait) : *ils finirent, ils finissent*

*Il eut fini* (passé antérieur), *il eût fini* (subjonctif plus-que-parfait) : *ils eurent fini, ils eussent fini*

*Je finirai* (futur simple), *je finirais* (conditionnel présent) : *nous finirons, nous finirions*

*J'aurai fini* (futur antérieur), *j'aurais fini* (conditionnel passé 1<sup>ère</sup> forme) : *nous aurons fini, nous aurions fini*.

b) L'impératif correspond à l'indicatif présent : *finis, finissons, finissez* 1<sup>ère</sup> personne du singulier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes du pluriel.

c) Pour *haïr* : il se conjugue comme *finir* sauf aux trois premières personnes de l'indicatif présent : *je hais, tu hais, il hait*.

d) Pour *fleurir* : au sens de *être en fleur* il se conjugue comme *finir*.

3) Pour les verbes du 3<sup>ème</sup> groupe :

i) Distinction des finales de l'infinitif :

a) Tous les verbes en [uir] finissent par **uire** : *cuire, conduire*. Seule exception : *fuir*.

Les verbes *bruire, maudire* bien que faisant partis du 3<sup>ème</sup> groupe se conjuguent comme *finir* du 2<sup>ème</sup> groupe : *bruissant, maudissant, vous maudissez*.

b) Tous les verbes en [oir] finissent par **oir** : *déchoir, concevoir*. Exceptions : *boire, croire*.

c) Tous les verbes en [endre] finissent par **endre** : *entendre, prétendre*. Exceptions : *répandre, épandre*.

d) Tous les verbes en [eindre] finissent par **eindre** : *éteindre, atteindre*. Exceptions : *craindre, plaindre, contraindre*.

e) Pour les verbes en [ir], seuls ceux dont la 1<sup>ère</sup> personne de l'indicatif se terminent par **is** se terminent par **ire** : *je lis, lire, j'écris, écrire*. Les autres se terminent par **ir** : *je tiens, tenir, tenant, je cours, courir, courant, je pars, partir, partant, repartir, repartant, sortir, sortant*. Seule exception : *gésir, je gis*.

Pour *flourir* au sens de *prospérer* son participe présent est *flourissant* et l'imparfait est *je flourissais, tu flourissais*.

Pour *dire, redire* la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif présent est *dites, redites* mais *vous contredisez, vous prédisez, vous médisez...*

Pour *répartir* : *répartissant, il se conjugue comme finir*

Pour *ressortir* de sens *être du ressort de* : *ressortissant, il se conjugue comme finir*.

ii) Distinction du futur et du conditionnel, l'infinitif sert de radical en retranchant **ir, oir, re** :

a) Pour les verbes en **ir** : *rire, je rirai, je rirais, assaillir, j'assaillirai, j'assaillirais*.

Mais pour *cueillir* et les verbes de la même famille, *je cueillirai, je cueillirais*.

Pour *acquérir, courir, mourir* et les verbes de la même famille : *j'acquerrai, j'acquerrais, je courrai, je courrais, je mourrai, je mourrais* avec doublement du **r**.

b) Pour les verbes en **oir** : beaucoup ont un futur irrégulier : *recevoir, je recevrai, devoir, je devrai, vouloir, je voudrai, pleuvoir, il pleuvra, falloir, il faudrait*.

Pour *asseoir* : *j'assiérai* ou *j'assoirai*.

Pour *voir, pouvoir, revoir, entrevoir* : *je verrai, je pourrai, je reverrai, j'entreverrai*.

Mais pour *prévoir, pourvoir* : *je prévoirai, je pourvoirai*.

c) Pour les verbes en **re** : *dire, je dirai, je dirais, écrire, j'écrirai, j'écrirais*.

Mais pour *faire* : *je ferai, je ferais*.

iii) L'impératif correspond à l'indicatif présent : *dis, disons, dites* 1<sup>ère</sup> personne du singulier, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes du pluriel.

Exception pour *savoir, vouloir* : *sache, sachons, sachez, veuille, veuillons, veuillez*.



## **XII) Distinction entre participe présent et adjectif verbal.**

1) Le participe présent, invariable marque une action bien délimitée dans le temps : *perdant la mise, ils rejouèrent*. La finale est toujours **ant** : *oubliant, précédant*.

2) L'adjectif verbal qui s'accorde indique une qualité plus ou moins permanente : *les parties au loto sont souvent perdantes. Les chapitres précédents sont plus faciles que ceux-ci*.

i) L'adjectif verbal a sa finale **ant** le plus souvent : *obéissant, finissant*.

Les exceptions usuelles : *adhérent (adhérence), président (présidence), affluent (affluence), équivalent (équivalence), excellent (excellence), influent (influence), somnolent (sommolence), négligent (négligence), convergent (convergence), divergent (divergence), émergent (émergence), détergent (détergence)* qui peuvent être reliées à un nom.

Remarque : *précédent (précédence n'existe pas), existant (existence!), exigeant (exigence!)*.

Pour le verbe *différer* : *différant* (participe présent), *différent* (adjectif verbal), *différend* (nom verbal).

ii) Les verbes en **quer** ont leurs participes présents en **quant** : *marquer, marquant, provoquer, provoquant*.

Ceux qui correspondent à un substantif en **tion** ont leurs adjectifs verbaux en **cant** : *communicant (communication), fabricant (fabrication), provocant (provocation), suffocant (suffocation), vacant (vacation), convaincant (conviction)*, les autres ont la finale en **quant** : *marquant, piquant, choquant*.

iii) les verbes en **guer** ont leurs participes présents en **quant** : *conjuguant, déléguant*

Il n'y a que six verbes ayant un adjectif verbal qui alors se termine par **gant** : *fatigant, extravagant, fringant, intrigant, navigant, zigzagant*.

iv) Dans l'ancienne langue le participe présent était variable, il nous en reste : *toute affaire cessante, les ayants-droit mais les soi-disant !*

## **XIII) Participe passé et passé simple.**

1) Les verbes du 1<sup>er</sup> groupe ont leurs participes passés en **é** : *marquer, marqué*.

Ceux du 2<sup>ème</sup> groupe l'ont en **i** : *finir, fini*.

2) Pour les verbes du 3<sup>ème</sup> groupe :

a) ceux dont les formes du participes passés sont distinctes ont leurs masculins se terminant par la dernière consonne prononcée du féminin : *construite, construit, incluse, inclus*. Exception de *dissoute, dissous, absoute, absous*.

b) Sinon le masculin se termine par la dernière voyelle entendue du féminin : *entendue, entendu, suivie, suivi, exclue, exclu*. Particularité de *bénir* qui a deux participes passés : *bénie, bénite (eau bénite)*.

3) a) À un participe passé masculin singulier finissant par une consonne correspond un passé simple en **is** : *j'ai souffert, je souffris, j'ai refait, je refis, j'ai promis, je promis, j'ai construit, je construisis*.

Exception de : *mourir, il est mort, il mourut, inclure, ils ont inclus, ils inclurent*.

Pour *écrire* et les verbes en **uire** : la finale **is** s'ajoute au radical du participe présent : *écrire, écrivant, j'écrivis, conduire, conduisant, je conduisis*.

b) À un participe passé terminé par l'un des sons voyelles [é], [i], [u] correspond un passé simple en **ai, is, us** : *j'ai chanté, je chantai, j'ai failli, je faillis, j'ai pourvu, je pourvus*.

Exception pour *naître, je suis né, je naquis*.

Exception pour les verbes en **dre** qui ont un participe passé en **u**, qui forment le passé simple en **is** : *rendre, j'ai rendu, je rendis, perdre, j'ai perdu, je perdis*, ainsi que pour les verbes *battre, rompre, vêtir, voir, vaincre* et leurs composés : *j'ai battu, je battis, j'ai rompu, je rompis, j'ai vêtu, je vêtis, j'ai vu, je vis, j'ai vaincu, je vainquis*.

Mais *moudre, résoudre* suivent la règle générale : *j'ai moulu, je moulus, j'ai résolu, je résolus*.

Les verbes finissant par **tenir, venir** ont leurs participes passés en **u** et leurs passés simples en **ins** : *tenir, j'ai tenu, je tins, convenir, j'ai convenu, je convins*.

#### **XIV) Subjonctif.**

##### 1) Subjonctif présent :

a) Pour le verbe *avoir* : *que j'aie, tu aies, il ait, nous ayons, vous ayez, elles aient*.

Pour le verbe *être* : *que je sois, tu sois, il soit, nous soyons, vous soyez, elles soient*.

c) Les désinences du subjonctif présent sont **e, es, e, ions, iez, ent** : *aimer, que j'aime, tu aimes, il aime, nous aimions, vous aimiez, elles aiment, conclure, que je conclue, tu conclus, elle conclue, nous concluions, vous concluiez, elles concluent, prendre, que je prenne, tu prennes, elle prenne, nous prenions, vous preniez, elles prennent, payer, que je paie, tu paies, il paie, nous payions, vous payiez, elles paient*.

##### 2) Imparfait du subjonctif :

Il s'emploie principalement à la troisième personne du singulier et se prononce comme la troisième personne du passé simple : *il arriva, j'aurais souhaité qu'il arrivât*.

À cette troisième personne du singulier, la voyelle finale a toujours un accent circonflexe et est suivie d'un **t** : **â, î, û, îm** : *j'aurais souhaité qu'il arrivât, qu'il guérît, qu'il conclût, qu'il vînt*

Exception de *haïr, qu'il haït*.

3) *Avant que* annonce un fait éventuel donc on utilise le subjonctif : *avant qu'il eût parlé, on l'applaudit*.

*Après que* annonce un fait accompli donc on utilise l'indicatif : *après qu'il eut parlé, on l'applaudit*.

*Bien que* annonce une restriction donc on utilise le subjonctif : *bien qu'il fasse froid*.

*Lorsque* annonce une cause : *lorsqu'il fait froid*.

## **XV) Homonymie du nom et du verbe.**

1) Si le substantif verbal se termine par un son consonne, il s'écrit avec un **e** final : *charmer, le charme, douter, le doute, régner, le règne, gager, le gage*. Exceptions uniquement pour certains masculins : *calculer, le calcul, désirer, le désir, signaler, le signal, voler, le vol*.

2) Si le substantif verbal se termine par un **i** consonne, s'il est masculin il se termine par **il** : *émailler, l'email, accueillir, l'accueil*, s'il est féminin, il se termine par **ille** : *cisailler, la cisaille, veiller, la veille*.

3) Si le substantif verbal se termine par un son voyelle, les masculins sont calqués sur le radical du verbe, les féminins prennent un **e** final :

a) pour le son **ou** : *trouer, le trou, rouer, la roue*.

b) Pour le son **ai** : *étayer, un étai, rayer, la raie*. Exception : *relayer, un relais*.

c) Pour le son **i** : *plier, le pli, copier, une copie*. Exception : *crucifier, un crucifix, incendier, un incendie*.

d) Pour le son **ui** : deux masculins : *appuyer, un appui, ennuyer, un ennui*.

e) Pour le son **oi** : tous masculins : *employer, un emploi, aboyer, un aboi, tournoyer, un tournoi*.

f) pour le son **u**, deux seulement sont réguliers : *bossuer, un bossu, muer, la mue*, les autres se terminent par un **x** ou un **t** que l'on retrouve dans les dérivés : *fluxion, affluer, afflux, influencer, influx, attribution, attribuer, attribut, institution, instituer, institut, salutation, saluer, salut, substitution, substituer, substitut, statuaire, statuer, statut* (*statue* ne dérive pas d'un verbe).

4) Si le substantif verbal se termine par le son [é] :

a) S'il s'agit de participe passé employé comme nom, il finit par **é** : *évasion, un évadé, meubler, un meublé, énoncer, un énoncé.*

b) Une cinquantaine finissent par **et**, ce sont des noms de choses souvent des outils : *souffler, un soufflet, filer, un filet, forer, un foret, lacer, un lacet, river, un rivet, trancher, un tranchet*, aussi des diminutifs : *coffrer, un coffret, jardiner, un jardinet, marteler, un martelet.*

c) Une dizaine finissent par **er**, ce sont des noms désignant une action ou son résultat sans référence au passé : *déjeuner, un déjeuner, baiser, un baiser, lever, un lever, coucher, un coucher, lancer, un lancer, manger, le manger, souper, le souper, grimper, un grimper, dîner, le dîner, goûter, le goûter.*

5) Si le substantif verbal se termine par le son [i] :

a) pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe, la finale est **is** : *hacher, un hachis, loger, un logis, tailler, un taillis, couler, un coulis, fouiller, un fouillis.*

Exception pour ceux finissant en [ité] ou [iyé], on utilise le radical du verbe : *débit, un débit, profiter, un profit, oublier, un oubli, appuyer, un appui, parier, un pari, sourciller, un sourcil.*

Cas particulier pour *abriter, un abri* (l'ancien verbe était *abrier!*)

Une anomalie pour *favori* en dépit de *favorite, favoriser*, il devrait s'écrire *favorit!*

## **XVI) L'accord du participe passé.**

1) Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif : *partis le soir, nous arrivâmes le lendemain matin.*

Exception : placés avant le nom, les participes passés *approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, vu* sont invariables : *vous mettrez, ci-joint, la lettre, vu la maison.*

2) Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : *les chats sont enragés, les maisons sont remplies de gens.*

3) Le participe passé employé avec tous les verbes exprimant l'état du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : *les maisons paraissaient remplies de gens.*

4) Quand il est attribut du sujet *on*, il reste au singulier : *on est resté gentils à son égard* mais quand explicitement *on* désigne plusieurs personnes, on peut le mettre au pluriel.

5) Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde qu'avec le complément d'objet direct qui le précède : *j'ai rénové la maison que j'ai achetée, quelles maisons avez-vous visitées ?*

Donc il reste invariable s'il est suivi du complément d'objet direct, si le complément d'objet direct n'est pas exprimé, si le verbe est intransitif ou transitif indirect.

6) Le participe passé des verbes impersonnels est invariable : *la chaleur qu'il a fait est terrible*

7) Si le participe passé a pour complément d'objet *en* équivalent à *de cela*, il reste invariable : *vos cerises, j'en ai mangé*, si *en* est accompagné d'un pronom personnel, la règle s'applique : *elle m'a donné des poires, je l'en ai remerciée*.

8) Le participe passé suivi d'un infinitif ne s'accorde avec le complément d'objet direct qui le précède que si celui-ci est également sujet de l'infinitif : *cette personne, je l'ai entendue venir, cette musique, je l'ai entendu chanter*.

9) Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde en genre et en nombre avec le sujet sauf quand le pronom intérieur est complément d'objet indirect ou d'attribution, dans ce cas le participe ne peut s'accorder qu'avec le complément d'objet direct qui le précède : *ils se sont saisis du problème, elles se sont préparé des encas, voici des encas qu'elles se sont préparés*.

*La maison s'est vendue, les murs se sont écroulés*.

Comme pour la règle 8 précédente, si le verbe pronominal est suivi d'un infinitif : *elle s'est entendu condamner, elle s'est vue mourir*.

## **XVII) Séries analogiques.**

i) Préfixes, suffixes :

formes	sens	exemples
a (de ab)	éloignement	aversion
a (de ad)	aboutissement	amener
a (privatif)	privation	amoral
anté, anti	avant	antédiluvien, antidater
amphi	autour	amphithéâtre
anthropo	homme	anthropophage
anti	contre	anticonstitutionnel
archéo	ancien	archéologie
archi	supériorité	archiprêtre
béné	bien	bénéfice
bi, bis	deux	bihebdomadaire, bissection
caco	mal	cacophonie
centi	divisé par cent	centilitre
céphalo	tête	céphalgie
chiro	main	chiropracteur
chromo	couleur	polychrome
chrono	temps	chronomètre
-cide	tuer	homicide
circum, circon	autour	circonférence

cis	en deçà	cisalpin
-cole	cultiver	agricole
con	avec	consonne
crypto	caché	cryptogramme
dactylo	doigt	dactylographe
déca	multiple de dix	décamètre
déci	divisé par dix	décimètre
di	deux	diptère
dia	à travers	diagonale
dis	deux	dissyllabe
dynamo	force	dynamomètre
dys	difficulté	dyslexique
en (de in)	dans	encadrer
en (de inde)	de là	enlever
épi	sur	épiderme
eu	bien	euphonie
extra	hors de	extraordinaire
fau	excepté, hors	faubourg
-fère	porter	pétrolifère
-fique	produire	frigorigène
-fuge	mettre en fuite	fébrifuge
grammo	poids	télégramme
grapho	écriture	graphologue
hecto	multiple de cent	hectolitre
hélio	soleil	héliocentrique
hémi	demi	hémisphère
hémo	sang	hémorragie
hétéro	autre	hétérogène
hippo	cheval	hippodrome
homo	semblable	homogènes
hydro	eau	hydravion
hygro	humide	hygromètre
hyper	excès	hypertrophie
hypo	sous	hypodermique
in	dans	incarcérer
in	négation	incapable
kilo	mille	kilogramme
litho	Pierre	lithographie
malé	mal	maléfique
més	mal	mésaventure
méta	changement	métaphore
milli	divisé par mille	millimètre
mono	seul	monosyllabe
morpho	forme	anthropomorphe
multi	nombreux	multilingue
myria	dix-mille	myriades
mytho	fable	mythologie
omni	tout	omniscient

onyme	nom	synonyme
ophtalmo	œil	ophtalmologue
ortho	droit	orthogonal
par	achèvement	parfaire
-pare	mettre au monde	ovipare
para	contre	paratonnerre
patho	souffrance	névropathe
pén	presque	pénombre
penta	cinq	pentagone
per	achèvement	perfection
péri	autour	périphérique
phago	manger	phagocyter
philo	ami	philharmonique
phobe	qui hait	hydrophobe
phono	son	phonographe
phore	qui porte	photophore
photo	lumière	photographie
phylle	feuille	chlorophylle
physio	nature	physiologie
poli	ville	métropole
poly	plusieurs	polynôme
post	après	postface
pré	avant	préavis
psycho	âme	psychologie
pyro	feu	pyromane
quadri	quatre	quadrilatère
quint	cinq	quintuple
rétro	en arrière	rétropédaler
semi	demi	semi-conducteur
sou	sous	souligner
super	au-dessus	superposer
supra	au-dessus	supra-sensible
sur	au-dessus	surligner
syn	ensemble	synchroniser
techno	science	pyrotechnie
tétra	quatre	tétragone
théo	dieu	théologie
thérapo	remède	hydrothérapie
thermo	chaleur	thermomètre
tra	à travers	traverser
trans	à travers, au delà	transsibérien, transalpin
tré	à travers	trépasser
typo	impression	typographe
ultra	au-delà de	ultra-violet
uni	seul	unijambiste
vi	suppléant	vicomte
vice	suppléant	vice-trésorier
-vore	manger	omnivore

zoo	animal	zoologie
-----	--------	----------

ii) Préfixes particuliers :

1) *a* privatif : il s'écrit *an* devant une voyelle : *anarchie*, et *a* devant une consonne qui n'est pas doublée : *asymétrie*, *anormal*.

2) *ad* :

i) après *ab* le **b** n'est doublé que dans *abbé*, *abbesse*, *abbatial*, *abbaye*, *abaisser*, *abolir*.

ii) après *ac* le **c** est doublé si les deux **c** se prononcent : *accident* mais *acerbe* et quand il s'agit d'un verbe en [ak] et de toute sa famille : *accabler*, *accablement*. *Acquérir*, *acquitter* ne font pas exceptions car le **c** se transforme en **qu** devant **e,i**.

Exception de *accalmie*, *accore*, *accort* qui ne dérivent pas d'un verbe, ainsi que des verbes : *acagnarder*, *acoquiner*.

iii) après *ad* le **d** est doublé dans *addition* et tous les mots de la famille et dans *adduction*, sinon *adoucir*, *adopter*.

iv) après *af* le **f** est doublé : *affaire*, *affaiblir* sauf pour *afin*.

v) après *ag* le **g** n'est doublé que dans *aggraver*, *agglomérer*, *agglutiner* et ceux de la même famille, *agrafer*, *agripper*.

vi) après *al* il n'y a pas de règle spécifique, mais la famille suit la même écriture : *allumer*, *allumage*, *alerte*, *alerter*.

vii) après *am* le **m** n'est doublé que dans *ammoniaque* et ceux de la famille *ammoniacal*, sinon *amadou*, *amadouer*.

viii) après *an* le **n** est doublé dans *année*, *anneau* et ceux de ces familles *annuel*, *annelé* ainsi que dans *annoter*, *annuler*, *annoncer*, *annihiler*, *annexer* et ceux de ces familles sinon *anomalie*.

ix) après *ap* le **p** est doublé dans tous les verbes et leurs dérivés : *appeler*, *appareiller*, *apparaître*, *appeler*, *approcher*, *appéter* (ancien verbe *convoiter*) donc *appétit*, exception des verbes en **apost** : *apostasier*, *apostropher*, *apostiller*, *aposter*. Dans les mots non dérivés d'un verbe le **p** n'est pas doublé : *apache*, *apiculteur*, *apéritif* exception de *appartement*.

x) après *ar* le **r** est doublé dans tous les verbes et leurs dérivés : *arrêter*, *arrestation*, *arriver*, *arriérer* exceptions pour *araser*, *arrhes*, *aromatiser* ne sont pas préfixés.

xi) après *as* le **s** est doublé lorsqu'il a le son dur : *assoupir*, *assumer*, pour *asymétrie*, *asepsie*, *asymptote*, *asynchrone* le **a** est privatif.



xii) après *at* le **t** est doublé dans tous les verbes et leurs dérivés : *attenter, attentat, attendre, attention, attoucher, attouchement, attirer, attrait, attenir, attendant* ainsi que dans *attique, attitude* pour *atrophier, atomiser* la **a** est privatif. Exception de *atermoyer*.

3) *bis* : le **s** de *bis* n'est doublé que si le radical commence par **s** : *bissextile, biscuit*, il peut disparaître devant une voyelle ou une autre consonne : *bilan, bioxyde*.

4) *com* : le **m** de *com* n'est doublé que si le radical commence par **m** : *commerce, comédie, combat, compétition, conférence, congère* devant une autre consonne que **b** ou **p**, *com* se transforme en *con*.

*col* ou *coll* : les termes se groupent par famille : *colère, coléreux, collecte, collecter*.

*con* : le **n** est doublé : *connexe, connétable*, exceptions : *cône, conique, conoïde*.

*cor* ou *corr* : le **r** est doublé dans les verbes et leurs dérivés : *corriger, correction, corroder, corrosif, corréler, corrélatif* et donc *coriace, corail*. Exceptions : *corridor*.

5) *dés* : le **s** de *dés* n'est doublé que si le radical commence par **s** : *dessaler, dessus, délation, déformer*, exception de *désolidariser*.

6) *dis* : le **s** de *dis* n'est doublé que si le radical commence par **s** : *dissemblable, disjoindre* et le **s** se transforme en **f** si le radical commence par **f** : *difforme*.

7) *en* : le **n** de *en* n'est doublé que si le radical commence par **n** : *ennoblir, enneigé, ennuagé, enivré, encadrer* devant **b**, **p** ou **m**, *en* se transforme en *em* : *embrocher, emporter, emmuré*.

8) *ex* : *ex* se transforme en *ef* quand le radical commence par **f**, le **f** est doublé : *effacer, effluve*, exceptions de *éfaufiler, éfourceau*.

*ex* se transforme en *es* quand le radical commence par **s**, le **s** est doublé si c'est un **s** dur : *essaim, essayer, essieu* et donc *estimer, esquif*.

9) *in* : le **n** de *in* n'est doublé que si le radical commence par **n** : *inné, innervé, innombrable, innommable, innover, innocent, inattentif, infatigable*. Devant un radical commençant par **l**, **m**, **r** *in* se transforme respectivement en *il, im, ir* : *illisible, immonde, irréflechi*. Remarque : *ilote* n'est pas préfixé, de même *irriter*.

10) *inter* : le **r** de *inter* n'est doublé que si le radical commence par **r** : *interrègne, interrompre, interroi, interroger, interaction, international*.

11) *ob* :

*ob* se transforme en *oc* si le radical commence par **c** : le **c** est doublé : *occurrence, occuper, ocre, oculaire* ne sont pas préfixés.

*ob* se transforme en *of* si le radical commence par **f** : le **f** est doublé : *offense, offrir*.

*ob* se transforme en *op* si le radical commence par **p** : le **p** est simple : *opale, opiner*, exceptions : *opposer, opprimer, opportun, opprobre* et les mots de leurs familles.

12) *sous* :

- si le radical commence par **s**, on écrit **sous** avec un trait d'union : *sous-secrétaire, sous-sol* exception de *soussigné*.

- si le radical commence par **f**, on écrit **souf** : *souffler, souffrir* mais *soufre* n'est pas préfixé.

-si le radical commence par une consonne autre que **s** ou **f** :

on écrit **sou** si le radical est un verbe : *soulever, soupirer*, exceptions de : *sous-louer, sous-tendre, sous-traiter*,

sinon il s'écrit **sous** : avec un trait d'union : *sous-chef, sous-multiple*, exceptions de : *soubassement, soupente, souterrain*.

- si le radical commence par une voyelle, on écrit **sous-** : *sous-alimenté*.

13) *sub* :

*sub* devient *suc* devant un radical commençant par **c** : le **c** est doublé : *succès, succéder, succulent*, ainsi *sucré, sucré* qui ne sont pas préfixés.

*sub* devient *suf* devant un radical commençant par **f** : le **f** est doublé : *suffire, suffisant, suffixe, suffoquer*.

*sub* devient *sup* devant un radical commençant par **p** : le **p** n'est doublé que dans les verbes et leurs dérivés : *supposer, supporter, support, supposition*.

14) *trans* : le **s** de *trans* n'est doublé que si le radical commence par **s** : *transsibérien, transport, transaction*.

### iii) Paronymes :

formes	sens	exemples
aéro	air	aérodrome
aréo	peu dense	aréomètre
brachi	bras	brachiopode
brachy	court	brachycéphale
dis	séparation	disjoindre
dys	difficulté	dysfonctionner
ferro	fer	ferromagnétique
fère	porter	aurifère
hippo	cheval	hippodrome
hypo	sous	hypoderme
homi	homme	homicide
homo	semblable	homonyme

pédi	pied	pédicure
pédi	enfant	pédiatre
philo	ami	œnophile
phyllo	feuille	chlorophylle
piri	poire	piriforme
pyro	feu	pyromane
poli	ville	policlinique
poly	nombreux	polygone

iv) Mots homonymes :

- 1) *bâiller d'ennui, bayer aux corneilles.*
- 2) *les cahots du chemin, le chaos rocheux.*
- 3) *je suis censé le connaître, son discours est sensé.*
- 4) *la chair du poisson, il a fait bonne chère.*
- 5) *le chemineau ou vagabond, le chemineau du réseau ferré.*
- 6) *la cote boursière, la quote-part.*
- 7) *le cuisseau de bœuf, le cuissot de chevreuil.*
- 8) *l'explosif a détoné, ces deux articles détonnent.*
- 9) *ils sont différents, ils ont eu un différend.*
- 10) *le filtre pour le café, le philtre d'amour.*
- 11) *le fond de la casserole, les fonds de commerce, les fonts baptismaux.*
- 12) *l'annonce du héraut, le héros de la guerre.*
- 13) *le saint fut le premier martyr, il subit le martyre.*
- 14) *les prémices de l'été, les prémisses et la conclusion.*
- 15) *les satires de cet écrivain, c'est un satyre.*
- 16) *j'ai beaucoup à faire, j'ai eu affaire à lui.*
- 17) *à l'envie de dormir, je ne résiste pas, on dispute à l'envi de savoir...*
- 18) *il arrive bien tôt, je l'attendais plus tard, il revient bientôt.*
- 19) *il ne voit guère d'avantage à venir, dormez davantage.*
- 20) *je suis en train de dormir, il travaille avec entrain.*

- 21) *par ce que je vois, je suis perplexe, je dors parce que je suis fatigué.*
- 22) *il peut être midi, il est peut-être midi.*
- 23) *je viendrai plus tôt, plutôt deux fois qu'une.*
- 24) *il vient près de moi, je suis prêt à partir.*
- 25) *les quelques fois où je suis allé au cirque, quelquefois (parfois) je vais au cirque.*
- 26) *quoi qu'on en ait dit, quoique (bien que) je suis fatigué, je travaille.*
- 27) *je donne mon avis sur tout, surtout ne donnez-pas votre avis.*

v) Finales homonymes :

- 1) *ace, asse* : seuls s'écrivent par *-ace* les adjectifs correspondant à un substantif en *-acité* : *fugace, efficace, sagace, vivace, vorace* exception de *coriace* donc *blondasse, filasse, cocasse.*
- 2) *ande, ende* : s'écrivent par *-ende* : *dividende, légende, prébende, provende* sinon *multiplicande, propagande, réprimande.*
- 3) *at, as* : s'écrivent par *-as* : *cervelas, coutelas, plâtras* sinon *consulat, doctorat, syndicat...*
- 4) *ceau, sseau* : après une voyelle orale la terminaison est *-sseau* : *vermisseau, ruisseau* sinon *lionceau, arceau* exception de *souriceau.*
- 5) *eau, ot, aut* : à part *levraut, bicot* la terminaison est *-eau* : *chevreau, lapereau, vermisseau..*
- 6) *ète, ette* :
- les substantifs terminés par [èt'] s'écrivent *-ète* s'ils sont masculins et *-ette* s'ils sont féminins *athlète, poète, chevrette, recette* ; exception de *squelette, quintette, diète, comète, planète, épithète, préfète.*
  - les adjectifs terminés par [èt'] s'écrivent *-ette* : *pauvrette, mignonette* ; exception de *concrète, discrète, secrète, complète, replète, désuète, inquiète.*
- 7) *iller, illier* : la terminaison *-illier* ne se trouvent que dans : *aiguillier, boutillier, coquillier, groseillier, joaillier, marguillier, médaillier, quillier, quincaillier, vanillier.*
- 8) *oir, oire* :
- les substantifs féminins se terminent par *-oire* : *armoire, trajectoire.*
  - les adjectifs se terminent par *-oire* : *illusoire, provisoire* ; exception de *noir, noire.*
  - les verbes se terminent par *-oir* : *vouloir, devoir, pouvoir* ; exception de *boire, croire.*

- les substantifs masculins se terminent par *-oir* en majorité : *promenoir, espoir, soir*, seuls s'écrivent par *-oire* : ceux en [toir] s'ils ne dérivent pas d'un verbe dont le radical finisse par **t** : *auditoire, promontoire* mais *battre, battoir, remonter, remontoir* ; exception : *dortoir*.

ainsi que *ciboire, ivoire, mémoire, déboire, grimoire, infusoire, compulsoire*.

9) *oner, onner* : la finale est *-onner* : *chantonner, additionner, crayonner, tonner* ; exception de *téléphoner, détoner, s'époumoner, dissoner, ramoner*.

10) *ote, otte* :

- les substantifs masculins se terminent par *-ote* : *despote, pilote*.

- les substantifs et adjectifs féminins correspondant à un masculin en *-ot* se terminent par *-otte* s'ils sont diminutifs : *pale, pâlot, pâlotte, vieux, vieillot, vieillotte* sinon *bigot, bigote, manchot, manchote* ; exception de *sot, sothe, petit, petiot, petiote, fier, fiérot, fiérote*.

- pour les substantifs féminins n'ayant pas de masculin en *-ot*, il suffit de les replacer dans leurs séries s'il y en a : *noter, note, culotter, culotte, capoter, capote*.

11) *oter, otter* : les verbes correspondants à un substantif en *-otte* s'écrivent *-otter* : *botte, botter, crotte, crotter, ballotte, ballotter, frotte, froter, marmotte, marmotter* sinon *comploter, canoter, siffloter* ; exception de *cachotter, frisotter, garrotter, grelotter, gobelotter*.

vi) Adverbes en *-ment* :

a) Les adjectifs masculins en *-ant, -ent* ont leurs adverbes en *-amment, -emment* : *brillant, brillamment, prudent, prudemment*.

b) Pour les autres adjectifs dont le féminin se termine par une consonne articulée, on ajoute *-ment* : *grande, grandement, belle, bellement, vive, vivement*; pour nécessité de la prononciation : *conforme, conformément, gentille, gentiment, traître (traîtreuse), traîtreusement*.

c) Pour les adjectifs dont le féminin se termine par une voyelle orale, le **e** final est absent : *vraie, vraiment, jolie, joliment, aisée, aisément*; exception de *gaie, gaiement* et des adverbes en *-ûment* : *crû, crûment, assidûment, congrûment, continûment, goulûment, dûment*.

vii) Substantifs en *-ment* :

Quand la finale *-ment* est précédée d'une consonne ou d'un son voyelle terminant le radical d'un verbe du premier groupe, le substantif se termine par *-ement* : *accablement, aboutissement, groupement, rendement, gréer, grément, balbutier, balbutiement, dévouer, dévouement, payer, paiement, éternuer, éternuement* sinon il se termine par *-ment* et non *-ement* : *sentiment, document, argument, assortir, assortiment, bâtir, bâtiment, blanchir, blanchiment, sentir, sentiment*. Exception de : *agrérer, agrément, châtier, châtiment*.

viii) Dérivés en –ion :

Le **n** terminal est toujours doublé dans les dérivés en –ion, –yon, –llon sauf si le suffixe est –al : *tradition, traditionnel, traditionaliste, clayon, clayonnage, carillon, carillonneur*. Exception de *confession, confessionnel, confessionnal, million, millionième*.

ix) Dérivés en –on pas en –ion :

Le **n** terminal est toujours doublé dans les dérivés en –ade, –ier, –ière, –age, –eux : *citronnade, cantonnier, melonnière, charbonnage, floconneux* ; il reste simple si le suffixe est –al, –alisme, –aliste, –at, –ataire, –ateur, –ation, –ance, –ie, –ien, –ique, –isme, –iste, –iser : *cantonal, paternalisme, paternaliste, patronat, donataire, donateur, donation, consonance, félonie, plutonien, platonique, platonisme, canoniste, canoniser*.

**XVIII) Familles régulières.**

1) Doublement de f :

*Coffre : coffret, coffrer, coffrage..*

*Coiffe : coiffeur, coiffure...*

*Chauffer : chaufferette, échauffourée..*

*Griffer : griffe, griffonner...*

*Soif : assoiffé, soiffard..*

2) Doublement de l :

*Balle : ballon, ballonnement...*

*Colle : décoller, collage...*

*Intelligent : intellectuel, intelligible..*

*Parallèle : parallélogramme, parallélisme...*

*Selle : sellier, sellette...*

*Sceller : desceller, scelleur...*

*Solliciter : sollicitation, sollicitude...*

*Cristal : cristallin, cristalliser...*

*Métal : métallique, métallurgie...*

3) Doublement de m :

*Ammoniaque* : ammonite, ammoniac...

*Gomme* : gommeux, gommer...

*Grammaire* : grammatical...

*Somme* : sommet, sommité, sommeil...Exception de *somatique*.

4) Doublement de n :

*Anneau* : anneler, annelet...

*Bonnet* : bonneterie, bonnetier...

*Personne* : personnel, personnalité...

*Tonne* : tonneau, tonnelle...

*An* : annuel, bisannuel, solennel...

*Tan* : tanneur, tannin...

*Tyran* : tyrannique, tyranniser...

*Van* : vannerie, vanneau...

5) Doublement de p:

*Grappe* : égrapper, grappin...

*Grippe* : agripper, grippage...

*Échapper* : échappement, réchapper....

*Envelopper* : développer, enveloppe...

*Frapper* : frappe, frappeur...

*Japper* : jappement...

*Stopper* : stoppeur...

6) Doublement de r :

*Barre* : barreau, embarrasser...

*Beurre* : beurrer...

*Bourre* : rembourrer, bourrelet...

*Carré* : carrure, carreau, bécarre...

*Horreur : horrible, abhorrer...*

*Pierre : empierrer, perron...*

*Terre : souterrain, atterrer....*

*Terreur : terrible, terrifiant...*

*Verre : verroterie, verrine...*

*Verrou : verrouiller...*

*Amarrer : démarrer, amarrage...*

*Équarrir : équarrissage..*

*Errer : errements, erreur, errant...*

*Fourrer : fourreur, fourrage...*

*Narrer : narration, narrateur...*

*Nourrir : nourriture, nourrice...*

*Pourrir : pourriture...*

*Serrer : serrure, desserrer...*

*Fer : ferreux, ferret, ferrailer...*

7) Doublement de t :

*Botte : bottier, botteler...*

*Crotte : crottin, décrottoir...*

*Flotte : flotter, flottille...*

*Hotte : hottée, hotteur...*

*Lettre : illettré, littéraire...*

*Fouet : fouettée, fouettard...*

*Net : netteté, nettoyage...*

## **XIX) Familles irrégulières.**

1) *allègre* : pour tous les autres le **e** est fermé : *allègrement, allégresse, allégretto, allégro.*



- 2) *astreindre* : *astri*gent.
- 3) *ban* : un seul **n** pour *banal*, *banalité*, *banalement* et deux **n** pour *bannir*, *bannissement*, *bannissable*.
- 4) *baril* avec un **r** : *barillet*, *barilleur*, *barilier*..
- 5) *barricade* avec deux **r** : *barricade*, *barricader*...
- 6) *battre* avec deux **t** : *battage*, *battue*, *abattre*, *combattre* exception : *combatif*, *combativité*.
- 7) *bon* : *bonbon*, *bonasse*, *boni*, *bonifier*, *bonification*, *boniment*, *bonimenter*, *bonimenteur* et *bonne*, *abonnir*, *bonbonnière*, *débonnaire*, *débonnairement*, *rabonnir*.
- 8) *bras* : *brassage*, *brassard*, *brasse*, *brasser*, *brassière*, *embrasser*, *embrasse*, *embrassade*, *embrassement*, *bracelet*.
- 9) *câble* : *câbleau*, *câbler*, *câblerie*, *câbleuse*, *câblier*, *câblière*, *câblogramme* mais *encablure*.
- 10) *cal* : *calus*, *calleux*, *callosité*.
- 11) *canne* avec deux **n** : exception : *canule*.
- 12) *canton* : *cantonal*, *cantonade*, *cantonnier*, *cantonnement*, *cantonner*, *cantonnière*.
- 13) *carbone* avec un **n** : *carbonate*, *carbonaté*, *carbonifère*, *carbonique*, *carbonisation*, *carboniser*, exception : *carbone*.
- 14) *carré* avec deux **r** : *bicarré*, *carrément* exception : *carillon*.
- 15) *char* : *charrette*, *charretée*, *charretée*, *charretier*, *charriage*, *charrier*, *charroi*, *charroyer*, *charron*, *charronnage*, *charronnerie*, *charrue* mais *chariot*.
- 16) *chat* : *chatière*, *chaton*, *chatoyer*, *chatolement*, *chatte*, *chattée*, *chatterie*, *chattemite*.
- 17) *cil* : *cilié*, *cillement*, *ciller*, *dessiller*.
- 18) *col* : *collerette*, *collet*, *colleter*, *colleteur*, *collier*, *décollation*, *décoller*, *décolleter*, *décolletage* mais *colis*, *torticolis*, *encolure*, *accoler*, *accolade*, *accolage*, *accolement*, *racoler*, *racolage*, *racoleur*.
- 19) *colonne* avec deux **n** : *colonnade*, exception : *colonel*.
- 20) *courir* : avec un **r** : *accourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir*, *courant*, *couramment*, *coureur*, *secourable* ; exception : *courrier*, *courre*, *courriériste*.
- 21) *crâne* : *crânement*, *crâner*, *crânerie*, *crâneur*, *crânien* mais *craniologie*.
- 22) *don* : *donataire*, *donateur*, *donation* mais *donne*, *donner*, *donnée*, *donneur*, *pardonner*, *pardonnable*, *impardonnable*, *maldonne*, *redonner*, *s'adonner*.

23) *fol* : *folle, follement, follet* sinon *folie, folâtre, affolement, folâtrer, folâtrerie, folichon, folichonner, affoler, raffoler...*

24) *frein* : *freinage, freiner, refreiner, refréner.*

25) *fût* : *affût, affûter, affûtage, affûteur, affûtiau, enfûter, futaie, futaille, futé, futée.*

26) *glace* : *glacier, glacière, verglacé...glaçage, glaçon...*

27) *goutte* avec deux **t** : *goutteux, dégoutter* exception : *égoutier.*

28) *grain* : *graine, grainier, grainetier, égrainer, égrainage, égrener, égrenage, grènetis, engrener, engrenage, engrènement.*

29) *guerre* avec deux **r** : *guerrier, aguerrir* exception : *guérilla.*

30) *homme* avec deux **m** sauf s'il est suivi d'un **u** ou **i** voyelle : *bonhomme, prud'homme, surhomme* mais *homicide, bonhomie, prud'homie, homuncule.*

31) *honneur, honnête* avec deux **n** : *honorifique, déshonorer* avec un **n**.

32) *hutte, cahute.*

33) *jeûner* : *jeûne, jeûneur* mais *déjeuner.*

34) *mer* : *marée, mareyeur, mareyage, maréographe, marin, marine, marinade, marinier, maritime* mais *amerrissage, amerrir.*

35) *monnaie* avec deux **n** : *monnayage, monnayer, monnayeur* et avec un **n** : *monétaire, démonétiser, monétiser, démonétisation, monétisation.*

36) *nom* : un seul **m** s'il est suivi du son [i] ou [an] *nomenclature, nomenclateur, nominal, nominalement, nominalisme, nomination, nominatif, dénominateur, dénominatif, dénomination, ignominie, ignominieux, ignominieusement, innominé, pronominal, pronominalement* et *nommer, nommé, nommément, innommé, innommable, prénommer, prénommé, renommer, renommé, dénommer, surnommer.*

37) *nourrice* : *nourricier, nourrissant, nourrisson, nourrisseur, nourrissage.*

38) *nul* : *nulle, nullement, nullité, et annuler, annulable, annulation.*

39) *or* : *dorer, dorage, dorure, doreur, doroir, dorade, oriflamme, orfèvre, orfèvrerie, mordoré, aurifier, aurification, aurifère, auréole.*

40) *oreille* : *oreillard, oreiller, oreillon, oreillette, auriculaire.*

41) *patron* : *patronne, patronnesse, patronner, patronnet* et *patronage, patronal, patronat, impatroniser.*

42) *patte* avec deux **t** : *pattu, empattement, exception : pataud, patin, patauger, patinage, patineur, patineuse, patouiller, patrouille, patrouiller, patrouilleur.*

- 43) *quitte* avec deux **t** : *acquitter, quittance* exception : *quitus*.
- 44) *râteau* : *râtelage, râtelier, râteleur, râtelier, râtelure* et *ratisser, ratissage, ratissoire, ratissure*.
- 45) *ruban* : un seul **n** : *rubanerie, rubanier*, exception : *enrubanner*.
- 46) *siffler* avec deux **f** : *siffleur, sifflement* exceptions : *persifler, persifleur, persiflage*.
- 47) *son* : aucune logique pour ce mot : *assonance, assonant, consonance, consonant, dissonance, dissonant, dissoner, résonance, résonateur, sonate, sonatine, sonore, sonorité* et *consonne, malsonnant, résonner, résonnant, sonner, sonnante, sonnerie, sonnet, sonnette, sonneur, sonnailler, sonnailler*.
- 48) *sot* : *sotie, assoter, rassoter* et *sotte, sottement, sottise, sottisier*.
- 49) *souffler* avec deux **f** : *souffleur, soufflet, essoufflement* exception : *boursouffler..*
- 50) *souris* : *souriceau, souricière*.
- 51) *sûr* : *sûre, sûrement, sûreté* et *assurer, assurément, assurance, assureur, rassurer*.
- 52) *tâter* : *tâtonnement, tâtonner, à tâtons, tête-vin, et tatillon, tatillonner*.
- 53) *taureau* : *taure, taurides, taurillon, taurobole, tauromachie, toréador, torero, toril*.
- 54) *teindre* : *déteindre, reteindre, teinte, teinter, teinture, teinturier, teinturerie, tinctorial*.
- 55) *tempête* : *tempêter, tempétueux*.
- 56) *ton* : *détonner, entonner, barytonner* et *tonal, tonalité, atonal, atonalité, polytonal, polytonalité, intonation, atonie, monotonie, atone, monotone, tonique, tonicité, tonifier*.
- 57) *tonnerre* avec deux **n** : *tonner, paratonnerre, étonner* exception : *détoner, tonitruant*.
- 58) *trappe* avec deux **p** : *trappeur*, exception des préfixés avec un **p** : *attraper, rattrapage, attrape-mouche* et il y a deux **t**.
- 59) *trône* : *trôner, détrôner, détrônement* et *introniser, intronisation*.
- 60) *Tutelle* et *tutélaire*.
- 61) *vaincre* : *vaincu, vaincu, convaincu, vainqueur, convaincre, évincer, invincible*.
- 62) *vent* : *venteux, venter, ventilateur, ventiler, ventouse, éventail, éventaire, éventer, éventoir, vantail*.
- 63) *voie* : *dévoier, dévoiement, fourvoyer, fourvoiemment, voyage, voyager, voyageur, voyer, voirie*.

